

**Conseil de quartier de Notre-Dame-des-Laurentides  
Conseil d'administration  
6 février 2018**

---

**Compte rendu d'une séance de travail du conseil de  
quartier de Notre-Dame-des-Laurentides, le mardi 6 février 2018, 19 h,  
au Chalet Notre-Dame-des-Laurentides, 55, rue Moïse-Verret**

---

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Monsieur Michel Lambert	Président
Monsieur Jacques Turgeon	Trésorier
Madame Mireille Caron	Secrétaire
Madame Kim Girard	Administratrice

**ÉTAIENT ABSENTS :**

Monsieur Jocelyn Simoneau	Administrateur
Monsieur Pierre Bégin	Administrateur

**IL N'Y A PAS QUORUM**

**ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

Monsieur Patrick Voyer	Conseiller municipal, district électoral des Monts
Madame Anne Corriveau	Conseillère municipale, district de la Pointe-de-Sainte-Foy
Madame Frédérique Châlon	Agente, Service culture et relations internationales
Madame Hélène St-Pierre	Conseillère en consultations publiques
Madame Francine Lafrenière	Secrétaire de soutien

Cinq citoyens présents.

**18-02-01 OUVERTURE**

Monsieur Michel Lambert ouvre la séance. Il est 19 h 05.

Comme il n'y a pas quorum, aucune résolution ne pourra être adoptée ce soir.

**18-02-02 ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR**

Le président passe en revue l'ordre du jour.

**PROJET D'ORDRE DU JOUR**

18-02-01	Ouverture	19 h 00
18-02-02	Adoption du projet d'ordre du jour	19 h 05
18-02-03	Consultation publique relative au changement de nom de la rue François-Bernier	19 h 10
18-02-04	Adoption du procès-verbal du 6 décembre 2017	19 h 45
18-02-05	Prise d'acte du compte rendu du 10 janvier 2018	19 h 50
18-02-06	Résolutions en suivi à la rencontre du 10 janvier 2018	20 h 00
18-02-07	Demande citoyenne pour l'arrosage d'une patinoire sur un lac	20 h 05
18-02-08	Période d'information du conseiller municipal	20 h 10
18-02-09	Questions et commentaires du public	20 h 20
18-02-10	Suivi des dossiers du plan d'action	20 h 30
	- Axe communication	
	- Axe développement économique	
	- Axe milieux naturels	
	- Axe sécurité	
18-02-11	Fonctionnement du conseil de quartier	20 h 40
	- Correspondance et information	
	- Page FB	
	- Trésorerie	
18-02-12	Divers	20 h 50
18-02-13	Levée de l'assemblée	21 h 00

Aucun sujet n'est ajouté à l'ordre du jour.

Madame Mireille Caron et monsieur Jacques Turgeon se disent favorables à l'ordre du jour.

**18-02-03      CONSULTATION PUBLIQUE RELATIVE AU CHANGEMENT DE NOM DE LA RUE FRANÇOYS-BERNIER**

Madame Hélène St-Pierre présente les membres invités à la consultation publique : madame Anne Corriveau, conseillère municipale du district de la Pointe-de-Sainte-Foy, présidente du Comité de toponymie et du Comité de commémoration de la ville de Québec, madame Frédérique Châlon, agente au Service culture et relations internationales et une autre collègue madame Chantal Émond (présente dans la salle).

Elle informe qu'il y aura une mise en contexte de madame Corriveau, le dépôt d'une proposition et finalement une période de questions.

Madame Corriveau explique qu'à la suite d'un article paru dans Le Soleil sous la plume de Mylène Moisan, en novembre 2017, dans lequel la nièce de François Bernier met au jour des allégations d'attouchements sexuels de l'artiste, la Ville de Québec désire retirer le nom de la rue François-Bernier et le remplacer par une autre dénomination – tout comme cela s'est fait dans le cas du cinéaste Claude Jutra.

Parmi ses réalisations, ce musicien de renom François Bernier a fondé le Domaine Forget et une salle a été nommée en son honneur. Le nom de cette salle a aussi été retiré par l'organisme sans but lucratif.

Madame Corriveau poursuit en mentionnant que les membres du Comité de toponymie ont tenu des séances de travail et devaient veiller à proposer un nom facilement repérable et prononçable. C'est ainsi qu'ils ont choisi le nom : rue du Papillon-lune et souhaitent le présenter aux résidants concernés soit 14 adresses civiques recensées sur cette voie.

Au cours de la démarche, 84 citoyens des environs ont été rejoints dont les 14 habitations de la rue François-Bernier. Un avis de porte en porte a été distribué dans la semaine du 28 janvier 2018, informant qu'une consultation publique se tiendrait ce soir sur le sujet de la modification de nom de rue.

La Ville tient à assurer qu'elle offrira tout son soutien pour favoriser un changement harmonieux de l'adresse des résidants touchés.

Dans les suites du dossier, il y aura approbation du nouveau nom de rue par le Comité exécutif le 21 février 2018 et approbation finale du Conseil de ville le 5 mars prochain.

D'ici ce temps, si d'autres propositions émanaient du groupe de citoyens concernés, il suffit de les acheminer à madame Corriveau.

Après quelques échanges, le principal commentaire reçu des citoyens habitant la rue François-Bernier et présents à la présente séance, porte sur la longueur du nom. Par ailleurs, ceux-ci déplorent l'absence de participation d'autres résidents de la rue pour se prononcer.

**18-02-04 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 DÉCEMBRE 2017**

Comme il n'y a pas quorum, le procès-verbal sera adopté à la prochaine séance.

**18-02-05 PRISE D'ACTE DU COMPTE RENDU DU 10 JANVIER 2018**

Les membres prennent acte du compte rendu. Il a encore été discuté de responsabilité lors d'érection des murs de soutènement; responsabilité qui irait à celui qui érige un mur selon le Code civil du Québec.

**18-02-06 RÉOLUTIONS EN SUIVI À LA RENCONTRE DU 10 JANVIER 2018**

En lien avec les trois résolutions électroniques discutées le 10 janvier 2018, les six membres du CQNDL ont voté leur accord.

**18-02-07 DEMANDE CITOYENNE POUR L'ARROSAGE D'UNE PATINOIRE SUR UN LAC**

Un résident du secteur de la rue Léo-T.-Julien aimerait avec l'aide d'autres citoyens arroser un lac afin d'entretenir une patinoire sur le lac, près de la piscine du Club récréatif des 4-Cantons, le long de la rue Léo-T.-Julien. Un pompier habitant le secteur pourrait utiliser la borne-fontaine tout près avec un tuyau pour arroser la patinoire.

Le contremaître contacté à la Ville a avisé le demandeur qu'il n'était pas permis pour un pompier de la ville d'effectuer cette tâche pour des raisons de loisirs (seulement en situation d'urgence). Cependant la Ville pourrait acquiescer à une telle requête moyennant un coût de 500 \$ par arrosage.

La demande initiale a été acheminée à monsieur Patrick Voyer ainsi qu'au conseil de quartier Notre-Dame-des-Laurentides pour un appui. Monsieur Voyer répondra au citoyen concerné.

**18-02-08 PÉRIODE D'INFORMATION DU CONSEILLER MUNICIPAL**

Bâtiment du 55, rue Moïse-Verret : Monsieur Patrick Voyer informe qu'il a demandé une analyse du présent bâtiment afin d'y apporter des améliorations, de façon à l'optimiser (ex. disponibilité du WiFi).

Développement Dorval : Monsieur Voyer mentionne que la ligne du bassin versant sera déplacée. En fin de compte, le développement sera dans le bassin versant.

Développement George-Muir (développement Custeau) : Un protocole d'entente a été conclu entre la Ville et le promoteur. Pour le moment, aucun développement n'a débuté.

Suivi d'autres dossiers : Monsieur Voyer fera parvenir à l'ensemble des administrateurs le suivi d'autres dossiers demandés entre autres par le CQNDL.

## **18-02-09 QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC**

Un citoyen demande l'état de situation des luminaires de rues, pour un changement au DEL. Le conseiller municipal répond que la mesure de 4 000 kelvin est installée dans les zones industrielles alors que celle de 3 000 kelvin l'est dans les zones résidentielles.

## **18-02-10 SUIVI DES DOSSIERS DU PLAN D'ACTION**

Axe communication : Des actions se poursuivent pour faire connaître le conseil de quartier et recruter de nouveaux membres.

Madame Kim Girard contactera le Service de placement de l'Université Laval. Une annonce sera aussi envoyée à l'Espace collectif Desjardins.

Le Centre d'action bénévole du Contrefort (CABC) a référé un citoyen pour agir comme membre administrateur mais celui-ci n'était pas du quartier. Une mise au point a été communiquée à l'organisme quant à la nécessité pour un bénévole d'être résidant du quartier.

Axe développement économique : Rien à signaler.

Axe milieux naturels : Monsieur Jacques Turgeon a communiqué avec l'APEL afin de connaître la situation et la condition du lac Clément. À l'heure actuelle, seules les actions réalisées pour la préservation du cours d'eau du lac Saint-Charles sont disponibles. Celles réalisées pour le lac Clément sont à venir.

Axe sécurité : Le temps de traverse piétonnière au coin de la rue Anne-Bellehache et du boulevard Henri-Bourassa est maintenant de 25 secondes plutôt que 20 secondes. Les administrateurs se disent très satisfaits de la rapidité d'exécution opérée par la Ville pour donner suite à la demande du CQNDL.

Madame Kim Girard a appelé au 311 afin de signaler la visibilité restreinte pour les piétons désirant traverser l'intersection avenue de la Rivière-Jaune et le viaduc de l'autoroute Laurentienne, particulièrement aux heures de pointe.

Une réponse d'un technicien de la Division de la planification du transport et de la conception routière informe qu'il n'est pas prévu à court ou à moyen terme de sécuriser davantage cette intersection. Celle-ci serait potentiellement à reconfigurer dans la mesure où des travaux seraient envisagés à cause de la

désuétude des infrastructures (chaussée, aqueduc, égout); ce qui n'est pas le cas actuellement.

#### **18-02-11 FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER**

Correspondance et information : Le rapport annuel 2017 du CQNDL a été remis à madame Hélène St-Pierre.

Page FB : Madame Kim Girard mentionne le dépôt d'une plainte concernant le bruit autour d'une patinoire. Le tout a été réglé.

Trésorerie : Le trésorier monsieur Jacques Turgeon informe du solde bancaire à ce jour au montant de 1 540,57\$.

#### **18-02-12 DIVERS**

Madame Kim Girard se demande s'il est possible qu'elle soit remplacée de temps à autre par une autre personne représentante de la Maison des jeunes la Marginale. Madame Hélène St-Pierre répond que non puisque le bulletin de candidature est personnalisé.

#### **18-02-13 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

La présente séance se termine à 21 h 40.

Compte rendu rédigé par Francine Lafrenière

**Signé**  
\_\_\_\_\_  
Michel Lambert, président

**Signé**  
\_\_\_\_\_  
Mireille Caron, secrétaire